



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Le 22 avril 2005

### Impacts de la conversion aux normes IAS/IFRS

#### Données clés en IAS/IFRS (hors normes 32 – 39)

- Résultat net part du groupe 2004:

|   |   |
|---|---|
| après survaleurs et coûts liés au rapprochement | 2 787 m€ (+ 26,5 % vs. normes françaises) |
| avant survaleurs et coûts liés au rapprochement | 3 191 m€ (+ 1,1% vs. normes françaises)   |
- Capitaux propres part du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2005: 26,2 Mds € (+ 5,2 % vs. normes françaises)
- ROE : 13,1% (vs. 13,6%)
- Tier One : 7,7% (vs. 8,0%)

#### Données clés en IAS/IFRS (y compris normes 32 – 39)

- Résultat net part du groupe 2004:

|   |   |
|---|---|
| après survaleurs et coûts liés au rapprochement | 2 507 m€ (+ 13,8 % vs. normes françaises) |
| avant survaleurs et coûts liés au rapprochement | 2 911 m€ (- 7,8 % vs. normes françaises)  |
- Capitaux propres part du groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2005:

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| y compris plus-values latentes | 26,6 Md€ (+ 6,7 % vs. normes françaises) |
| hors plus-values latentes      | 25,5 Md€ (+ 2,1 % vs. normes françaises) |
- ROE\* : 12,2% (vs. 13,6%)
- Tier One : 7,4% (vs. 8,0%)

(\*) ROE sur capitaux propres hors plus-values latentes

Les informations financières retraitées en normes IAS/IFRS mentionnées dans ce communiqué ont été examinées par le Comité d'audit du Groupe.

Les données relatives à l'effet des normes IFRS applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (hors normes IAS 32 et 39 et IFRS 4) sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et sur le résultat de l'exercice 2004 ont fait l'objet de diligences d'audit.

Les données relatives à l'effet des normes IFRS applicables au 1er janvier 2005 sont, à ce stade, globalement stabilisées, hors les points faisant l'objet de travaux complémentaires, portant sur les provisions et le traitement de la macro-couverture et des opérations intra-groupes. Dans ce contexte, les Commissaires aux comptes ont fait part au Comité d'audit, de l'état d'avancement de leurs travaux sur l'effet des normes IFRS au 1er janvier 2005 (y compris l'effet des normes IAS 32 et 39 et IFRS 4).

Les estimations de l'effet des normes IAS 32 - 39 et IFRS 4 sur le bilan consolidé et les résultats de l'exercice 2004, ainsi que les calculs de ROE et les impacts prudentiels, ne sont pas audités.

Il ressort de la conversion aux normes IAS/IFRS des impacts limités sur le résultat, une augmentation significative des capitaux propres, et des fonds propres prudentiels diminués par le reclassement des FRBG.

**Le résultat net part du groupe après survaleurs et coûts liés au rapprochement** (y compris impact des normes IAS 32 et 39)\* au 31 décembre 2004 ressort à 2 507 millions d'euros (contre 2 203 millions en normes françaises). Cette différence, positive de 304 millions d'euros, est due essentiellement à l'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition (+ 674 millions d'euros) et à des phénomènes propres à l'exercice 2004 :

- plus values de cession réalisées en 2004 en private equity figées en réserves dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004 : - 146 millions d'euros nets d'impôts,
- variations du goodwill Crédit Lyonnais postérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004 : - 124 millions d'euros nets d'impôts.

Hors ces éléments, l'impact négatif est de 100 millions d'euros, somme de divers retraitements : nouvelle méthode d'évaluation du risque épargne logement, Day one profit, ....

**Le résultat net part du groupe avant survaleurs et coûts liés au rapprochement** ressort à 2 911 millions d'euros (contre 3 157 millions d'euros en normes françaises), l'écart correspondant à l'impact du Private Equity et aux divers retraitements mentionnés ci-dessus.

**Les capitaux propres**, en hausse de + 1,7 milliard d'euros, bénéficient de la reconnaissance de plus-values latentes sur le portefeuille de titres disponibles à la vente (+ 1,1 milliard d'euros), de l'incorporation en réserves d'une partie du FRBG (+ 0,8 milliard d'euros), de la revalorisation de la quote-part des sociétés mises en équivalence (+ 0,8 milliard d'euros). A l'inverse, ils subissent l'impact négatif de la reconnaissance différée de certains produits (Day one profit, commissions) à hauteur de - 0,5 milliard d'euros et de la déduction des actions détenues en propre qui assurent la couverture des plans de stock options (- 0,5 milliard d'euros).

Hors plus-values latentes, les capitaux propres augmentent de 0,5 milliard d'euros.

L'évolution des **fonds propres prudentiels**, en baisse de 1,3 milliard d'euros, est largement imputable à la requalification en provision pour risques et charges d'une partie des FRBG qui étaient jusqu'à présent intégralement compris dans les fonds propres prudentiels. Sur ces bases, le **Tier One** s'établit à 7,4%.

**Le ROE**, calculé sur les capitaux propres hors plus-values latentes, s'élève à 12,2%.

---

\*Tous les éléments chiffrés dans la suite du texte intègrent l'impact des normes IAS 32 et 39 et IFRS 4. Les impacts définitifs de la conversion aux normes IAS/IFRS pourraient être différents de ceux présentés, du fait, notamment, d'évolutions normatives, qui pourraient intervenir durant l'année 2005 et de la prise en compte des impacts de la conversion sur les données financières des participations minoritaires du Groupe qui ne les ont pas rendus publics à ce jour.

\*  
\* \* \*

En conclusion, l'application de ces nouvelles normes comptables n'altère pas la solidité financière du Groupe et ne devrait pas avoir d'effet sur ses orientations stratégiques et les perspectives de développement des lignes métiers.

Présentation disponible sur le site internet : [www.credit-agricole-sa.fr](http://www.credit-agricole-sa.fr)

***Relations INVESTISSEURS***

|                            |   |                       |
|----------------------------|---|-----------------------|
| <i>Denis Kleiber</i>       | <i>01.43.23.26.78 - Claude Rosenfeld</i>  | <i>01.43.23.23.81</i> |
| <i>Marguerite Borsotto</i> | <i>01.43.23.34.83 - Annabelle Wiriath</i> | <i>01.43.23.40.42</i> |